

Annexe 13

Modèle de procès-verbal résultats CSA de proximité de la Guyane

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 12 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 14 heures 00, au Rectorat de Guyane site Troubiran, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président BVE	EGALGI	KARINE	
Secrétaire BVE	COCQUART	CATHERINE	
Secrétaire suppléant BVE	MARCELIN	MARIE-ALICE	
Délégué de liste BVE	CAPE	RAYMONDE	UNSA Education
Délégué de liste BVE	BRIQUET	PASCAL	UNSA Education
Délégué de liste BVE	NEWTON	GABRIELLE	CGT Educ'action
Délégué de liste BVE	SANCHEZ	MAXIME	FO
Délégué de liste BVE	LARCHER	BAPTISTE	FO
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY	FSU
Délégué de liste BVE	HENNION	FLORENT	FSU
Délégué de liste BVE	MORELLO	NADINE	SNALC
Délégué de liste BVE	MOSER	OLIVIER	SNALC
Délégué de liste BVE	LAGREZE	SABINE	SUD
Délégué de liste BVE	CRETTE	ALEXANDRA	SUD

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	8951
Nombre des votants :	3430
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	106

SNALC	
SUD EDUCATION	

La liste UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°1.

Attribution du siège n°2

Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA	
STEG-UTG	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
FSU	296,50
SNALC	
SUD EDUCATION	

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°2.

Attribution du siège n°3

Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA	267,33
STEG-UTG	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
FSU	
SNALC	
SUD EDUCATION	

La liste UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°3.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
UNSA	6
STEG-UTG	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
FSU	4
SNALC	
SUD EDUCATION	

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	M. BRIQUET Pascal - UNSA
	Mme COMPPER Kelly - UNSA
	M. MOURIESSE Eddy - UNSA
	Mme CAPE Raymonde - UNSA
	M. SAUVEUR Guillaume - UNSA
	Mme MENCE Ingrid - UNSA

Nombre de suffrages valablement exprimés :	3324
--	------

Listes en présence

Listes en présence	UNSA	STEG-UTG	FNEC FP FORCE OUVRIERE	FSU	SNALC	SUD EDUCATION	[préciser]
Nombre de voix	1604	261	102	1186	55	116	
Nombre de sièges	6	0	0	4	0	0	

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 332,40

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
UNSA	4
STEG-UTG	0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	0
FSU	3
SNALC	0
SUD EDUCATION	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE = 7

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) = 3**

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 1

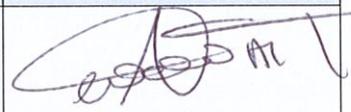
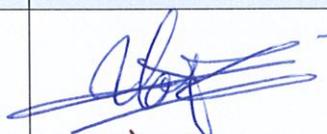
Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA	320,80
STEG-UTG	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	
FSU	

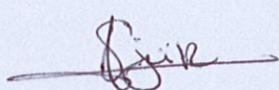
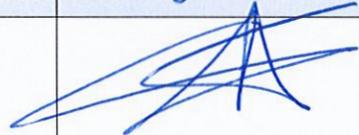
	Mme Suley JAÏR - FSU
	M. Florent HENNION - FSU
	Mme Sylvie AUDIGEOS - FSU
	M. Boris EBION - FSU
Suppléants	Mme ATTICOT DIT RAVINO Liliane - UNSA
	Mme NORDIN Chantal - UNSA
	Mme FIMIEZ Malaïka - UNSA
	M. OCTAVIE Emmanuel - UNSA
	Mme ULLINDAH Amandine - UNSA
	M. GRAVELLE Sébastien - UNSA
	Mme Isabelle BARON - FSU
	Mme Anne-Laure FLEURY - FSU
	M. Philippe RUH - FSU
	Mme Anne JOLY - FSU

E. Observations

--

F. Emargements

Président BVE	EGALGI	KARINE	
Secrétaire BVE	COCQUAR T	CATHERINE	
Secrétaire suppléant BVE	MARCELIN	MARIE-ALICE	
Délégué de liste BVE	CAPE	RAYMONDE	
Délégué de liste BVE	BRIQUET	PASCAL	
Délégué de	NEWTON	GABRIELLE	

liste BVE			
Délégué de liste BVE	SANCHEZ	MAXIME	
Délégué de liste BVE	LARCHER	BAPTISTE	
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY	
Délégué de liste BVE	HENNION	FLORENT	
Délégué de liste BVE	MORELLO	NADINE	
Délégué de liste BVE	MOSER	OLIVIER	
Délégué de liste BVE	LAGREZE	SABINE	
Délégué de liste BVE	CRETTE	ALEXANDRA	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 8 951	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		6
B. Nombre de votants	B = 3 430		Nombre de sièges à pourvoir		P = 10
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 106		Quotient électoral (2 décimales)		$G = \frac{D}{P} = \frac{3\,324}{10} = 332,40$
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 3 324				

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
UNSA Education Guyane	UNSA Education	1 604	4	1° - 320,80		3° - 267,33	6
Liste STEG-UTG CGT Education	CGT Educ'action	261	0				0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	102	0				0
FSU - Engagé-es pour les personnels et les élèves	FSU	1 186	3		2° - 296,50		4
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	55	0				0
SUD éducation Guyane	SUD	116	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
CAPE Raymonde	Déléguée de Liste UNSA Ed	
HENNON Florent	Délégué de Liste FSU	
COCQUANT Catherine	Secrétaire	
EGALSI Marine	Présidente	
CRÉTEAU Alexandra	Déléguée de Liste SUD	
LAGRENE Sabine	Déléguée Sud Education	
BRIQUET Pascal	Délégué UNSA Education	
JAIR Suley	Déléguée FSU Guyane	

